

## ACTIONS ELIGIBLES

### Objectif général :

- ▶ Accompagner le développement des entreprises et le développement des compétences des salariés du BTP.
- ▶ Plus particulièrement dans le champ de l'éco-construction et l'éco-rénovation

### Entreprises concernées :

- ▶ **Toutes les entreprises de la région** Nord Pas de Calais adhérentes à l'OPCA Bâtiment ou à l'OPCA Travaux Publics avec un priorité donnée aux PME de moins de 250 salariés.

### Public concerné :

- ▶ **Tous les salariés.**

### Modalités de financement :

- ▶ 25 % des dépenses financées par le **Conseil régional**
- ▶ Une contrepartie mobilisable auprès de l'AREF selon votre situation d'adhésion à votre OPCA

### Votre contact :

AREF –BTP Nord Pas de Calais  
266, boulevard Clemenceau  
59700 Marcq en Baroeul  
Tél : 03.20.14.54.20  
Fax : 03.20.42.04.23  
arefnpc@gfcbtp.fr

### ▶ Les formations aux fondamentaux métiers

- Maîtrise des savoirs de base
- Professionnalisation des équipes de production
- Formation à l'encadrement

### ▶ Les formations à l'éco gestion

- Réglementation environnementale
- Gestion des déchets
- Conduite d'un chantier HQE
- Certification ISO
- Bilan carbone ....

### ▶ Les formations en éco construction ou éco rénovation

- **Généralités** : performance énergétique, réglementation thermique, conception de bâtiments à basse consommation, labels, ...
- **Procédés constructifs** : maison à ossature bois, maçonnerie à joints minces, puits canadiens, isolation par l'extérieur, ...
- **Installations techniques** : cogénération, ventilation double flux, eaux chaude et chauffage solaire, électricité photovoltaïque, pompes à chaleur, étanchéité des réseaux d'adduction d'eau, ...

### ▶ L'accompagnement des démarches de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences